



QUESTIONS & RÉPONSES No.2 QUESTIONS & ANSWERS

Dossier No – File No

5P300-15-5029/A

Projet - Project

Réhabilitation majeure du tronçon 2 de la route 132 au Parc national Forillon

Date limite au plus tard -
Closing Date on or before
Mercredi 6 mai 2015 à 2:00 PM
(HAE)

Date d'émission – Date of issue
1 mai 2015

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION – THE PURPOSE OF THIS AMENDMENT IS TO GIVE EFFECT TO THE FOLLOWING

Les questions suivantes (3) ont été posées par un (des) entrepreneur(s). Pour votre information, voici les questions et réponses:

Q1: EST-CE QUE LE JOINT DE COULÉE HORIZONTALE DANS LES CULÉES EST OBLIGATOIRE?

R1: Le joint de coulé est prévu considérant les délais pour la réalisation des ouvrages dans le cours d'eau, soit le 16 septembre (voir art. 1.10.16 de la section 01 35 43). Toutefois, si l'ensemble des ouvrages dans le cours d'eau peuvent être terminés avant le 16 septembre 2015, et ce sans faire de joint de coulé, alors ce dernier ne sera pas requis.

Q2: LES DRAINS (4) D'ACIER DANS LA DALLE DU TALIBER NE FIGURE PAS AU BORDEREAU. QUEL EST LE MODE DE PAIEMENT ?

R2: Cette réponse est répondue dans l'addenda 1.

Q 3: LORS D'UN APPEL D'OFFRE PROVINCIAL POUR UNE STRUCTURE DE PONT ÉQUIVALENTE, LE SOUSMISSIONNAIRE DOIT ÊTRE ACCRÉDITÉ PAR LE MTQ SOUS L'APPELLATION «STRUCTURES COMPLEXES». L'ORGANISME FÉDÉRAL AGENCE PARCS CANADA RESTREINT-T-IL L'ACCÈS AU MARCHÉ PAR UNE EXIGENCE ÉQUIVALENTE OU LES LICENCES DE LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC ET LE RESPECT DES LOIS EN VIGUEUR SUFFISENT-ELLES?

R3: L'accréditation « structure complexe » par le MTQ n'est pas requise dans le cadre de ce projet.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS INCLUSES DANS LES INSTRUCTIONS DE TRAVAIL DEMEURENT LES MÊMES / ALL OTHER CONDITIONS INCLUDED IN THE WORK INSTRUCTIONS REMAIN THE SAME.

Par la présente nous reconnaissons avoir reçu la version modifiée des instructions et nous attestons avoir modifié notre soumission en conséquence.

We hereby acknowledge receipt of the amendment instructions and confirm that provisions therefore have been made in our tender.

Pour être prise en considération, toute soumission devra être accompagnée d'un exemplaire signé de la présente modification. Si votre soumission a déjà été envoyée, veuillez signer et envoyer cette modification par télécopieur/courriel avec toutes révisions faites à votre prix de soumission, à nos bureaux avant la date limite. Télécopieur: 418-648-5392

Signed copy of this amendment must accompany each tender in order that the tender be considered. If your submission has already been sent, please sign and send this amendment by fax / email with any revisions made to your bid price, at our office before the deadline. Fax: 418-648-5392.

Signé - Signed	Titre - Title	Date
Société - Company	Canada 	